

Procès-verbal de la séance ordinaire du **conseil de la municipalité de Laverlochère-Angliers**, tenue par visioconférence, le 1er mars 2021 à 19 h 30 sous la présidence du maire, Daniel Barrette.

Sont présents: Madame Lyna Pine, conseillère;  
Madame Manon Perron, conseillère;  
Madame Cindy Cotten, conseillère;  
Monsieur Bertrand Julien, conseiller.

Est absent : Monsieur Normand Bergeron, conseiller;  
Monsieur Claude Lemens, conseiller.

Est également présent: Monsieur Yan Bergeron, secrétaire d'assemblée.

#### 1.- Ouverture de la séance.

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président d'assemblée et déclare la séance ouverte. Il est 19h30.

#### 2.- Adoption de l'ordre du jour.

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

21-03-21

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Lyna Pine d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et qu'il demeure ouvert à toutes modifications.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

#### 3.- Adoption du procès-verbal du 1 février 2021

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance du 1 février 2021;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil déclarent avoir pris connaissance du procès-verbal et de ce fait renoncent à sa lecture;

21-03-22

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Bertrand Julien d'adopter le procès-verbal de la séance du 1 février 2021.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

#### 4.-Période de questions et demandes écrites

Aucune question par écrit n'a été reçu avant la rencontre.

#### 5.- Revenus

##### REVENUS FÉVRIER 2021

PPA - MTQ	87 000.00 \$
Loyer Desjardins	574.88 \$
Location salle	270.00 \$
Mutation	710.41 \$
Vente terrain 2017	5 460.19 \$
Constats	547.51 \$
Taxes à rec	829.88 \$
Foncières	21 619.63 \$
Aqueduc	2 375.05 \$
Égout	372.31 \$
Traitement des eaux	1 554.71 \$
Mat. Résiduelle	3 939.00 \$

Photocopies	13.00 \$
Intérêts	270.12 \$
Permis	50.00 \$
Location équipement	5.00 \$
Gravière et sablière	3 583.49 \$

**Total:** 129 175.18 \$

#### 5.1.- Rapport des comptes impayés et déboursés directs :

**CONSIDÉRANT** que le conseil prend acte de la liste des comptes payés;

**CONSIDÉRANT** que le conseil prend en compte la liste des comptes à payer;

21-03-23

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Manon Perron que les dépenses présentées pour le mois de février 2021 soient autorisées pour des factures s'élevant à 47 042.26 \$, des paiements effectués durant le mois pour un montant de 19 477.06 \$ consignés au registre de l'analyse des comptes fournisseurs, en date du 24 février 2021, totalisant des dépenses de 66 519.32 \$, plus une somme de 16 718.25 \$ consignée au rapport des salaires nets de février 2021, le tout totalisant 83 237.57 \$, ainsi que les frais bancaires mensuels et paiements au niveau de la dette.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

#### 6.- Correspondance.

##### 6.1.- Rencontre avec Anekdote

Une demande sera acheminée aux différents commerces et attraits touristiques, afin de voir leur intérêt de joindre ce projet.

##### 6.2.- Demande d'appui envers la campagne « Vers des collectivités durables »

Le conseil est sensible à la cause, mais aucune résolution ne sera prise.

##### 6.3.- Demande de la coopérative en plein air de L'arrière-Pays pour le prêt d'un terrain de camping

La demande sera transférée à la corporation de développement d'Angliers.

#### 7.- Dossiers municipaux

##### 7.1.- Retour sur l'état d'urgence du 23 février dernier

Retour sur l'évacuation dans le secteur Laverlochère, suite à l'opération policière du 23 février dernier.

##### 7.2.- Dossier station-service d'Angliers

Plusieurs projets privés en cours. La SDT suit les différents dossiers. Présentement, la municipalité laisse les dossiers avancés.

##### 7.3.- Adoption règlement 2021-01 modifiant le règlement 2020-08 fixant le taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2021 et les conditions de leur perception

**ATTENDU** que le conseil de Laverlochère-Angliers a adopté son budget pour l'année 2021 qui prévoit des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent ;

**ATTENDU** que le conseil souhaite ajuster une tarification à la suite de l'évaluation de la consommation réel de l'entreprise Lactalis;

**ATTENDU** qu'un avis de motion relatif au présent règlement a été donné à la séance du conseil tenue le 1er février 2021;

**ATTENDU** que les membres du conseil déclarent avoir lu le présent règlement;

21-03-24

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Manon Perron et résolu à l'unanimité que le conseil de Laverlochère-Angliers ordonne et statue par le présent règlement (2021-01) ce qui suit:

#### **Article 1 PRÉAMBULE**

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

#### **Article 2 MODIFICATION**

À l'article 5 : AQUEDUC remplacer  
19 683.00\$ pour Parmalat Dairy & Bakery inc.  
Par  
35 934.00\$ pour Parmalat Dairy & Bakery inc.

#### **Article 3 ENTRÉE EN VIGUEUR**

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

#### **7.4.- Contrat de débroussaillage**

**CONSIDÉRANT** que l'ensemble du débroussaillage sera fait sur une période de 3 ans;

**CONSIDÉRANT** qu'un montant de 11 653\$ est prévu au budget 2021 pour le débroussaillage;

**CONSIDÉRANT** l'offre de service reçu par Monsieur Jean-Guy Bélanger;

21-03-25

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Cindy Cotten de donner à contrat à Monsieur Jean-Guy Bélanger les tronçons suivants :

- Rang 1 et 2 de Laverlochère, soit 10.2 km pour un montant avant taxe de 1900\$
- 5<sup>e</sup> Rang, soit 15.32 km pour un montant avant taxe de 3898\$
- Rang 2 et 3 Baby, soit 20.30 km pour un montant avant taxe de 3445\$

**QUE** les tronçons de la Rue Bellevue, la montée Giroux et une partie du chemin du pin rouge seront effectués par les employés de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

#### **7.5.- Adoption du rapport d'activité annuel 2019-2020 (an 3) pour le plan de mise en œuvre du schéma de couvertures de risques en sécurité incendie**

**CONSIDÉRANT** l'adoption du schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie par le conseil de la MRC de Témiscamingue le 18 octobre 2017 et l'entrée en vigueur dudit schéma révisé le 25 octobre 2017;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie prévoit que toute autorité locale, chargée de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques, doit adopter par résolution et transmettre au ministre, dans les trois mois de la fin de leur année financière, un rapport d'activités pour l'exercice précédent et leurs projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie;

**CONSIDÉRANT QUE** la transmission au ministère de la Sécurité publique sera réalisée par la MRC de Témiscamingue, dans le cadre de son rapport régional annuel d'activité, d'ici fin février 2021, conformément aux directives du ministère;

21-03-26

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Cindy Cotten et résolu unanimement

**D'ADOPTER** le rapport d'activité incendie pour la période s'étendant du 25 novembre 2019 au 31 décembre 2020 (an 3) tel que présenté.

**DE TRANSMETTRE** le rapport d'activité incendie (an 3) au responsable du rapport à la MRC de Témiscamingue afin qu'il puisse le transmettre au ministère de la Sécurité publique.

#### **7.6.- Déplacement de la séance du 12 avril au 6 avril 2021**

**CONSIDÉRANT** que doit être prise une résolution de concordance relativement à un emprunt par billets au montant de 160 200 \$ qui sera réalisé le 12 avril 2021, le 6 avril.

21-03-27

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Lyna Pine de déplacer la séance prévue lundi le 12 avril à mardi le 6 avril 2021.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

#### **7.7.- Achat d'asphalte froide**

**CONSIDÉRANT** que le budget de 5000\$ pour l'achat d'asphalte froide;

**CONSIDÉRANT** que nous avons au moins 2 soumissionnaires;

21-03-28

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Bertrand Julien de procéder à l'achat de 6 palettes d'asphalte froide à Wolseley pour un total de 3441,70 \$ plus les taxes.

Adopté à l'unanimité des conseillers

#### **7.8.- Demande appel d'offre pour abat-poussière liquide**

**CONSIDÉRANT QU'**il sera nécessaire de se procurer de l'abat poussière;

**CONSIDÉRANT QUE** la dépense est estimé à plus de 25 000\$;

21-03-29

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Lyna Pine de procéder à un appel d'offres par invitation pour du calcium liquide. Le directeur général est mandaté pour procéder et obtenir un prix.

Adopté à l'unanimité des conseillers

#### **7.9.- Achat d'un équipement de remplacement pour le backhoe 416**

**CONSIDÉRANT** que le backhoe 416 est en fin de vie utile;

**CONSIDÉRANT** que l'achat d'un tracteur permettra à la municipalité de niveler ses routes;

**CONSIDÉRANT** que cette acquisition à un retour sur investissement sur une période d'environ 6 ans;

21-03-30

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Manon Perron de procéder à un appel d'offre pour l'achat d'un tracteur, afin de remplacer le backhoe 416.

Adopté à l'unanimité des conseillers

#### **7.10.- Assurance Aréna du secteur Angliers**

Une évaluation de l'aréna dans le secteur Angliers sera requise, afin de déterminer sa valeur assurable.

#### **7.11.- Appel d'offres pour les travaux sur la rue Arpin Ouest**

**CONSIDÉRANT** que les travaux sur la rue Arpin Ouest sont programmés dans la TECQ pour cette année;

**CONSIDÉRANT** que la firme d'ingénieur propose 2 dates pour le dépôt de l'appel d'offre sur la plate-forme SEAO, soit le 9 mars ou le 16 mars;

20-03-31

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Cindy Cotten de procéder à l'appel d'offres pour les travaux sur la rue Arpin Ouest dès le 9 mars sur la plate-forme SEAO.

Adopté à l'unanimité des conseillers

#### **7.12.- Appel d'offres pour demande d'offres de services pour le contrôle qualitatif des matériaux**

**CONSIDÉRANT** que la firme d'ingénieur responsable des travaux sur la rue Arpin Ouest recommande un contrôle qualitatif des matériaux;

20-03-32

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Bertrand Julien de procéder par invitation à un appel d'offres de service pour le contrôle qualitatif des matériaux auprès des 2 laboratoires régionaux.

Adopté à l'unanimité des conseillers

#### **7.13.- Mise en vente des terrains au Lac des Quinze**

Information sur la mise en vente des terrains au Lac des Quinze

#### **7.14.- Dépôt du bilan annuel sur la qualité de l'eau potable 2020**

Dépôts du bilan annuel sur la qualité de l'eau potable 2020. Sera déposé sur le site de la municipalité.

#### **7.15.- Date de réouverture du bureau municipal**

**CONSIDÉRANT** que les recommandations du gouvernement au cours de mois de mars pourraient permettre la réouverture de nos infrastructures;

20-03-33

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Bertrand Julien de permettre au directeur général de procéder à la réouverture des différentes infrastructures dès le moment où les recommandations gouvernementales vont le permettre.

Adopté à l'unanimité des conseillers

## **8.- Rapport des comités**

### **8.1.- Corporation de développement d'Angliers**

#### **8.1.1.- Dossier Roulec**

**CONSIDÉRANT** l'offre de 750\$, ainsi que l'installation de signalisation interdisant l'accès au secteur, de Roulec inc. lors d'une rencontre avec la municipalité et la corporation de développement d'Angliers;

**CONSIDÉRANT** que l'offre a été présenté à la corporation de développement d'Angliers;

20-03-34

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Lyna Pine de demander à Roulec inc. une compensation de 1000\$ et l'installation de signalisation interdisant l'accès au secteur, à la suite des recommandations de la corporation de développement d'Angliers.

Adopté à l'unanimité des conseillers

### **9.- Suivi des points de la dernière séance du conseil.**

#### **10.- Affaires nouvelles**

#### **11.- Information du maire.**

##### **11.1.- Poubelle communautaire**

Discussion sur la possibilité de revenir à des poubelles individuelles dans les secteurs avec des poubelles communautaires.

La conseillère Manon Perron quitte la séance, il est 20h54.

#### **12.- Dossier Chemin Robinson**

**CONSIDÉRANT** qu'une rencontre entre Transport Beulé et la municipalité de Laverlochère-Angliers a permis une entente de règlement hors cours;

**CONSIDÉRANT** que cette entente a été présenté aux élus du conseil;

21-03-35

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Cindy Cotten d'autoriser Yan Bergeron, directeur général et Daniel Barrette, maire, de signer l'entente de règlement hors cours, transaction et quittance.

Adopté à l'unanimité des conseillers

#### **13.- Clôture de l'assemblée**

Le président déclare la levée de la séance, il est 21h05.

---

Daniel Barrette, maire

---

Yan Bergeron, secrétaire d'assemblée

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses autorisées en vertu des résolutions adoptées ci-dessus ont été autorisées par le conseil. (C.M., art.961)

Signé à, Laverlochère-Angliers ce 1er mars 2021

---

Yan Bergeron, Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Daniel Barrette, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

---

Daniel Barrette, maire